

# LIVRET D'ÉTÉ 2023

Groupe Scolaire Notre-Dame de France



Tutelle Déléguée à la Tutelle	Religieuses du Sacré-Coeur de Jésus Madame Martine Guingel
Gestion	<i>Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC)</i>
Chef d'Établissement du collège et du lycée <i>Directrice académique du collège et du lycée</i>	<i>Madame Dorothee ROUGE</i>
Chef d'Établissement du primaire Coordinatrice du groupe scolaire <i>Directrice académique de l'école maternelle et élémentaire</i>	<i>Madame Sophie LAURANS</i>

Maternelle : 5 classes (PS – PMS – MS – GS)

*Les élèves sont affectés dans les classes de PS et de MS selon leur date de naissance.*

Elémentaire : 2 classes par niveau (du CP au CM2)

Collège : 3 classes par niveau

Lycée : 3 classes par niveau





## EDITO

Une année scolaire s'achève, la suivante est à-venir.

Les remerciements de fin d'année, loin d'être conventionnels, remarquent la présence de chacun aux bons fonctionnements de l'établissement :

- Une équipe enseignante pour le Premier Degré, qui envers et contre-tout conserve une énergie vraie, un engagement sans faille ; compétence et professionnalisme, joie d'enseigner et d'éduquer.
- Des personnels et des partenaires au service de notre institution, indispensables aux bons fonctionnements quotidiens, pas toujours connus, ni reconnus.
- Des élèves, au cœur de nos journées, dont la seule présence motive notre mission, accueillis avec leurs forces et leurs fragilités. Chacun contribuant et participant à la vie de notre établissement car, être élève, c'est vouloir rejoindre sa classe, son enseignant pour développer des savoir-faire, des savoir-être, des stratégies d'apprentissage, tout simplement pour apprendre et se confronter, afin de surmonter ses doutes, son stress, ses difficultés pour accueillir la connaissance ; c'est vouloir rejoindre sa classe pour vivre ensemble avec respect et altérité l'aventure d'une année scolaire !
- Les familles qui ont choisi Notre Dame de France et savent nous faire confiance dans un partenariat fécond.
- Les bénévoles, OGEC, APEL, qui agissent pour le bien et le meilleur sans chercher ni honneur ni gloire ; en donnant tout simplement temps et expertise pour accompagner les projets.

Rendons grâce pour cette année passée. Sachons relire nos réussites, être fiers du travail accompli, repérons ce qui est perfectible et sachons définir les défis à venir pour préparer chacun à une nouvelle année scolaire.

Bon été à tous !

Sophie Laurans

Chef d'établissement

Le livret d'été est transmis par voie numérique :  
[Livret été 2023](#)

Dans ce LIVRET vous sont transmises les informations essentielles pour la rentrée des classes concernant :

Notre nouvelle tutelle : <a href="#">Le réseau du Sacré Coeur de jésus</a>	
La rentrée des classes de chaque niveau	La listes des livres et des fournitures pour chaque niveau.
Les dates incontournables à insérer dans vos agendas	Une communication paroissiale : patronage et scoutisme.
Les projets de classe annuels.	Des propositions pour le mercredi.
Les règlements des élèves, des familles et le règlement financier.	Votre association de parents d'élèves, l'A.P.E.L.
Une double page vous informe des plateformes numériques utilisées	

Les liens qui suivent vous dirigent directement sur les pages de notre site :

Enseignement Religieux : <a href="#">Projet pastoral</a>
Le projet éducatif : <a href="#">Projet éducatif</a>
L'histoire de notre établissement : <a href="#">Histoire de la Fondation</a>

**Le livret nominatif est transmis par voie postale et doit nous être retourné le 18 août 2023 dernier délai. Nous attirons votre attention pour ne pas le remplir trop tôt, vos réponses génèrent la première facturation.**

# Vivre en famille la spiritualité du réseau du Sacré Cœur de Jésus avec l'établissement Notre Dame de France



## Les religieuses du Sacré-Cœur de Jésus

Le 21 novembre 1800, **Madeleine-Sophie Barat**, jeune bourguignonne de 20 ans, prononce à Paris sa première consécration. Dans une société bouleversée par la Révolution, l'amour du Christ pousse cette jeune femme, dotée d'une culture peu commune, à fonder une congrégation d'inspiration ignatienne dont le but est de découvrir et manifester l'amour du Cœur du Christ,

- en travaillant à l'éducation de la jeunesse,
- en formant des femmes capables de tenir leur place dans la société de leur temps, tout en favorisant l'épanouissement personnel de chacune,
- en portant une attention aux plus démunis,
- en offrant un accompagnement spirituel à l'occasion de conversations et de retraites selon les Exercices de Saint Ignace.



La congrégation rassemble aujourd'hui près de 2000 sœurs qui sont présentes dans une quarantaine de pays. Dans ce monde 'béné et brisé', l'engagement des sœurs et leurs activités professionnelles sont animés par l'amour du Cœur de Jésus et le désir de le faire connaître.

Elles poursuivent l'intuition de Sainte Madeleine-Sophie, en nous engageant notamment :

- dans l'éducation et la formation,
- dans des activités de développement humain et de promotion de la justice,
- dans la pastorale et l'accompagnement de la foi.

Elles ont à cœur :

- le souci de la croissance intégrale de la personne,
- la soif de construire un monde de justice et de paix, en réponse au cri des pauvres,
- la passion d'annoncer l'Évangile.

**Nous désirons que la manière d'être et d'agir de Jésus  
devienne notre manière d'être et d'agir dans ce monde !**

## Qui est Madeleine-Sophie Barat ?



Quelques jours avant la naissance de Madeleine-Sophie, un violent incendie détruit une partie de Joigny ce qui a provoqué sa naissance peu avant le terme. C'est pourquoi, lorsqu'on lui demande : « Qui vous a mise au monde ? », la petite fille répond : « le feu ». Malgré une santé fragile, elle reste « pétillante de vie », aimant les distractions, les promenades, les jeux avec les enfants de son âge sur les coteaux.

Cependant, à Joigny, l'Église est très janséniste et Madeleine-Sophie en sera longtemps marquée, bien que la prière familiale quotidienne se fasse devant des images du Cœur de Jésus et de Marie, envoyées de Paris par Louis, le frère de Madeleine-Sophie vers 1793.

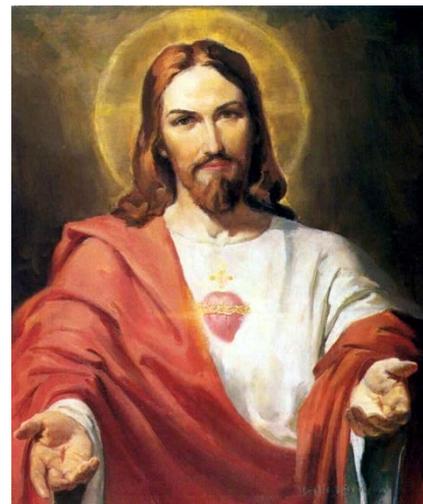
Avec la Révolution, l'église Saint-Thibaut est fermée à partir de 1790 et diverses mesures sont prises en ce qui concerne la religion, en particulier l'obligation pour les prêtres de signer la « Constitution civile du clergé ». Louis, ordonné diacre en 1790, est directement concerné. Il prête serment à l'église de Saint-Thibaut de Joigny, puis se rétracte lorsque le Pape se prononce contre cette Constitution civile. Désormais, Louis doit se cacher à Joigny, puis à Paris. La famille vit dans l'angoisse. Madeleine-Sophie aide beaucoup ses parents, sa mère en particulier. Pour défendre son frère, elle répond aux divers courriers exigés par la mairie. Louis, arrêté à Paris et incarcéré, échappe de justesse à la guillotine. Il est libéré le 19 janvier 1795. Sa foi, son courage, sa fidélité à l'Église marquent beaucoup Madeleine-Sophie.

## Conférence de Madeleine-Sophie Barat, veille de la Pentecôte, le 2 juin 1827

« Ah ! S'il m'était donné, si je n'étais pas indigne que Dieu me fit la grâce de vous parler du bonheur d'une âme qui se livre à l'Esprit Saint... toute entière... sans aucune réserve ! Si je pouvais vous dire tout ce qui se passe en elle... si je pouvais vous peindre son bonheur : ce n'est plus elle qui agit, c'est Dieu... elle ne va, elle ne marche que par ses inspirations... tout lui devient facile... elle ne connaît plus de difficultés, elle ne rencontre plus d'obstacles... Cette âme le Saint-Esprit l'enchaîne ; elle est à lui, il se l'attache, il s'établit une communication entre le ciel et elle, c'est une échelle, semblable à celle de Jacob, où les anges montent et descendent sans cesse ; les bonnes actions, les désirs, les sacrifices de cette âme fidèle montent vers le ciel et l'Esprit Saint en descend chargé de grâces nouvelles dont il se plaît à la combler. (...) Si le bonheur d'une seule âme est si grand, quel serait donc celui d'une réunion d'âmes, d'une Société tout entière qui se laisserait guider entièrement par l'Esprit Saint et qui se donnerait à Lui sans réserve ! (...) Quel bien ne serions-nous pas capables de produire ? Car cette âme trouve le secret de pénétrer les cœurs. »

## Dieu est amour

La dévotion au Sacré Cœur de Jésus est une réalité magnifique ! Au-delà des expressions artistiques plus ou moins heureuses, elle nous rappelle que Dieu – Père, Fils et Saint Esprit - est amour et que son projet comme créateur et sauveur n'est qu'amour envers les hommes : « car Dieu a tant aimé les hommes qu'il a donné son fils unique afin que tous ceux qui croient en Lui ne périssent pas mais aient la vie éternelle » (Jean 3,16).



Le commandement du Christ exprime ainsi le mode de vie de Dieu et, théoriquement, celui du chrétien : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés » (Jean 15, 12).

C'est auprès de cet amour que les catholiques viennent se ressourcer dans les sacrements, notamment l'Eucharistie et la confession qui sont des lieux de l'expérience de l'amour inconditionnel de Dieu. En méditant la vie du Christ dans la Bible, nous voyons le modèle de celui qui nous a aimés infiniment en donnant Sa vie pour nous et essayons de l'imiter.

Pour finir, la prière nous permet de recevoir l'Esprit Saint, l'amour de Dieu, sans qui nous ne pouvons aimer parfaitement car nous ne pouvons pas aimer comme Jésus sans Lui.

### Première lettre de saint Jean (chapitre 4, 7-21)

Bien-aimés, aimons-nous les uns les autres, puisque l'amour vient de Dieu. Celui qui aime est né de Dieu et connaît Dieu. Celui qui n'aime pas n'a pas connu Dieu, car Dieu est amour.

Voici comment l'amour de Dieu s'est manifesté parmi nous : Dieu a envoyé Son Fils unique dans le monde pour que nous vivions par Lui.

Voici en quoi consiste l'amour : ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu, mais c'est Lui qui nous a aimés, et il a envoyé son Fils en sacrifice de pardon pour nos péchés.

Bien-aimés, puisque Dieu nous a tellement aimés, nous devons, nous aussi, nous aimer les uns les autres.

Dieu, personne ne l'a jamais vu. Mais si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous, et, en nous, Son amour atteint la perfection. Voici comment nous reconnaissons que nous demeurons en Lui et Lui en nous : il nous a donné part à son Esprit. Quant à nous, nous avons vu et nous attestons que le Père a envoyé Son Fils comme Sauveur du monde. Celui qui proclame que Jésus est le Fils de Dieu, Dieu demeure en lui, et lui en Dieu.

Et nous, nous avons reconnu l'amour que Dieu a pour nous, et nous y avons cru. Dieu est amour : qui demeure dans l'amour demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui. Voici comment l'amour atteint, chez nous, sa perfection : avoir de l'assurance au jour du jugement ; comme Jésus, en effet, nous ne manquons pas d'assurance en ce monde. Il n'y a pas de crainte dans l'amour, l'amour parfait bannit la crainte ; car la crainte implique un châtiment, et celui qui reste dans la crainte n'a pas atteint la perfection de l'amour.

Quant à nous, nous aimons parce que Dieu Lui-même nous a aimés le premier.

Si quelqu'un dit : « J'aime Dieu », alors qu'il a de la haine contre son frère, c'est un menteur. En effet, celui qui n'aime pas son frère, qu'il voit, est incapable d'aimer Dieu, qu'il ne voit pas. Et voici le commandement que nous tenons de Lui : celui qui aime Dieu, qu'il aime aussi son frère.



## La prière d'alliance

A l'occasion de la dévolution de tutelle, nous souhaitons proposer à toutes les familles de Notre Dame de France, chrétiennes ou non, un moment quotidien de relecture de la journée, seul ou en famille.

Ce moment de qualité permet de mieux se connaître, de prendre un moment de partage familial sur des réalités plus profondes que des informations que nous pouvons partager au quotidien et, pour ceux qui le veulent, de placer leur vie sous le regard de Jésus et de l'y rencontrer.

Ce temps s'appelle la prière d'alliance qui consiste en une relecture de la journée.

**D'où vient-elle ?** Elle nous a été transmise par saint Ignace de Loyola, fondateur de la compagnie de Jésus et qui a inspiré les Fidèles Compagnes de Jésus et la Congrégation du Sacré Cœur de Jésus.

**Quand la faire ?** Tout d'abord prendre un moment en fin de journée que l'on essaiera de conserver : avant ou après le dîner, avant le coucher des enfants...

**Où la faire ?** Se trouver un lieu propice à l'intériorisation, dans le salon ou autour du coin prière.

**Comment la faire ?** Allumer une bougie, prendre un moment de silence, d'intériorité, puis chacun va exprimer un moment de joie, de consolation de sa journée et un moment de tristesse, un moment que l'on a mal vécu, où l'on aurait aimé faire mieux ou différemment. Il serait intéressant de dire pourquoi tel ou tel événement nous a marqué, en quoi il a rencontré nos besoins, nos attentes ou il leur a fait défaut. On peut aussi confier un événement que l'on appréhende qui aura lieu le lendemain.

Cela n'engendre pas de commentaires des autres. A la fin, on se souhaite bonne nuit et on peut finir par une prière. Dans le cadre de la **prière chrétienne**, cela peut prendre cette forme :

Merci Jésus pour... Pardon pour... S'il te plaît ...

L'enfant peut aussi faire une **relecture pédagogique** de sa journée en répondant ainsi aux questions :

Qu'ai-je appris ? Qu'est-ce qui a été facile / difficile pour moi ? Où ai-je besoin d'aide ?

### Quels bienfaits ?

**Personnellement**, cela permet à chacun de prendre du temps pour réfléchir à sa journée, ce que le rythme effréné de nos vies et de notre société nous permettent de moins en moins : l'intériorité. Cela permettra de mieux se connaître pour mieux agir.

De plus, dans le cas du partage **en famille**, c'est une formidable occasion de mieux se connaître mutuellement et d'approfondir nos relations qui sont parfois trop superficielles entre les bains, les devoirs, le dîner et le coucher : nous n'avons pas toujours l'occasion de prendre un moment de qualité avec nos enfants.

Puis, si vous le vivez dans un contexte chrétien, sous le regard de Dieu, vous pourrez trouver les passages de Dieu dans votre vie et ainsi développer **votre amitié avec le Christ**. Vous pourrez le remercier et lui demander d'agir dans votre vie par une prière de demande. Cela permettra aussi de vous décentrer de votre propre jugement ou de vos critères qui font qu'une journée est réussie ou pas.

## UNE RENTREE POUR CHAQUE NIVEAU

**RENTREE ELEMENTAIRE** : lundi 4 septembre 2023.

- 8h45 : CM 2
- 9h00 : CM 1
- 9h15 : CE 2
- 9h30 : CE 1
- 9h45 : CP



**Pour les élèves des classes élémentaires :**

½ pension et étude surveillée débuteront dès le lundi 4 septembre 2023.

- L'étude dirigée débutera le lundi 18 septembre 2023.

**RENTREE DES ELEVES DES CLASSES MATERNELLES :**

• PETITE SECTION :

✓ **l u n d i** 4 septembre 2023 : 10 h 30 : Elèves dont le nom de famille est compris entre **A** et **L** (inclus).

✓ **m a r d i** 5 septembre 2023 : 10 h 30 : Elèves dont le nom de famille est compris entre **M** et **Z**. Parents et élèves viennent dans la classe pour une visite puis **repartent**.

**Classe, ½ pension et garderie à partir du jeudi 7 septembre 2023 pour les élèves de Petite Section.**

• MOYENNE SECTION :

✓ **l u n d i** 4 septembre 2023 : 13 h 30 : Elèves dont le nom de famille commence par **A** à **G** (inclus).

✓ **l u n d i** 4 septembre 2023 : 15 h 00 : Elèves dont le nom de famille commence par **H** à **Z**.

Parents et élèves viennent dans la classe pour une visite puis **repartent**.

**Classe, ½ pension et garderie à partir du mardi 5 septembre 2023 pour les élèves de Moyenne Section.**

• GRANDE SECTION : lundi 4 septembre 2023 à 13h45 pour tous les élèves.

**Garderie assurée (sur inscription) pour les élèves de Grande Section le lundi 4 septembre 2023.**

**½ pension dès le mardi 5 septembre 2023**





Jeudi 7 et vendredi 8 septembre 2023

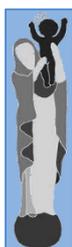


Ces réunions ont un caractère obligatoire. Elles commenceront à 18h00 par une réunion plénière.

Les enfants ne sont pas conviés aux réunions : aucune garderie possible.

CP	Mardi 5 septembre 2023 – 18h00 salle J
CE1	Lundi 11 septembre 2023 – 18h00 salle J
CE2	Mardi 19 septembre 2023 – 18h00 salle J
CM1	Jeudi 21 septembre 2023 – 18h00 salle J
CM2	Jeudi 14 septembre 2023 – 18h00 salle J Cette réunion sera couplée à la réunion d'entrée en 6 <sup>ème</sup>
MATERNELLES	Lundi 18 septembre 2023 – 18h00 salle J : MS, GS Mardi 12 septembre 2023 – 18h00 salle J : PS, PMS

Samedi 9 décembre 2023	Messe et Fête de Notre Dame de France
Samedi 15 juin 2024	Messe et Fête de Notre Dame de France



Sacrements de l'initiation chrétienne :	
08/06/2024 : 10h30	Baptême et Première Communion



## VACANCES SCOLAIRES 2023 - 2024

RENTREE DES CLASSES	Lundi 4 septembre 2023
TOUSSAINT	Du vendredi 20/10, 16h30, au lundi 06/11/2023, 8h25.
NOËL	Du vendredi 22/12/2023, 16h30 au lundi 8/01/2024, 8h25.
<b>Sortie à 16h30 pour tous les élèves le vendredi 22 décembre 2023. Pas d'étude ni de garderie.</b>	
HIVER	Du vendredi 9/02, 16h30, au lundi 26/02/ 2024, 8h25.
PRINTEMPS	Du vendredi 5/04, 16h30, au lundi 22/04/2024, 8h25.
WEEK END ASCENSION	Du mardi 7/05, 16h30 au lundi 13/05/2024, 8h25.
ÉTÉ	Vendredi 28 juin 2024 16h30.
Jours fériés non travaillés :	01/04/2024 - 20/05/2024

## PROJETS DES CLASSES

---

Chaque année, dans chaque niveau ou cycle, un projet fédère tout au long de l'année les élèves autour d'un thème : des activités sur site avec des intervenants extérieurs, des voyages, des séjours ... C'est l'occasion d'apprentissages transdisciplinaires.

C'est un temps où se découvrent des talents.

Ces projets seront présentés lors des réunions de classe.

Il nous a semblé important de donner dans ce livret les conditions de ces projets car ils ne peuvent voir le jour sans financement. Ainsi les paiements pourront être échelonnés, si nécessaire, sur l'année scolaire.

Les montants de ces projets sont à titre indicatif : ils bénéficieront de subventions de l'O.G.E.C. et de l'A.P.E.L.

	Niveau	Thème	Coût par élève à titre indicatif
Cycle 1	Petite Section Moyenne Section Grande Section	Il était une fois la musique ...	100 €
Cycle 2	C.P.	Les émotions dans tous leurs états ...	90 €
	C.E.1	Chantons les animaux ...	100 €
	C.E.2	Qu'elle est belle ma planète ...	90 €
Cycle 3	C.M.1	Si le Louvre m'était conté ...	110 €
	C.M.2	Devoir de Mémoire ... : Première et Deuxième Guerres Mondiales Voyages à Verdun et plages du débarquement	510 €

## ATELIERS PÉRI-ÉDUCATIFS

---

Les inscriptions ont eu lieu en ligne le 14 juin 2023 sur une plateforme numérique. Les familles en ont été informées par mail.

Pour les inscriptions après cette date, faire une demande écrite à Madame Douxami, [ddouxami@ndfrance.fr](mailto:ddouxami@ndfrance.fr) demande qui sera traitée en fonction des places disponibles.



**REGLEMENT FINANCIER**  
**Année scolaire 2023 – 2024**

**CONTRIBUTION DES FAMILLES :**

**Scolarité annuelle : Maternelle - Élémentaire : 1563,00 €**

**L'assurance scolaire est obligatoire.** L'établissement a souscrit auprès de la Mutuelle Saint-Christophe, une assurance de groupe incluant tous les élèves. *Il est inutile de nous adresser vos attestations.* Son montant est inclus dans la scolarité.

Une réduction est accordée aux familles ayant plusieurs enfants scolarisés à NDF :

- 15 % pour le second enfant
- 30 % pour le troisième enfant
- 60 % pour le quatrième enfant
- 80 % pour le cinquième enfant.

**Des prestations annexes viennent s'ajouter à la scolarité :**

**Projet de classe, voyage et séjour découvertes ont un caractère obligatoire.**

**Projet de classe :** dans chaque classe, les élèves participent à un projet pluridisciplinaire.

**Voyages et séjours :** certains niveaux de classe organisent des séjours ou voyages.

**Saint Christophe Prévoyance, facultatif** (contrat de Prévoyance en cas de décès de l'un des deux parents) : une documentation sera jointe en début d'année scolaire, et, **selon votre décision, imputée au 2<sup>nd</sup> trimestre.**

**A.P.E.L, facultatif** (Association des parents d'élèves) : elle est de 28,00 € (pour l'année scolaire 2022/2023), **sauf avis contraire de votre part avant le 08/09/2023, la cotisation sera imputée sur le 1er trimestre.**

**L'étude et la garderie sont facturées en supplément. Les tarifs seront :**

**Pour les élèves en classe élémentaire (du CP au CM2) :**

- **Etude surveillée :**
  - forfait annuel 3-4 jours : 742,50 €
  - forfait annuel 2 jours : 561,00 €
  - **Exceptionnellement, ticket vendu pour un jour : 21,00 €**
  
- **Etude dirigée (du CE2 au CM2) : à partir du 18/09/2023 jusqu'au 17/06/2024 pour l'année scolaire**
  - forfait annuel 3-4 jours : 960,00 €
  - forfait annuel 2 jours : 676,50 €

**Pour les élèves en classe de maternelle :**

- **Garderie du soir :**
  - forfait annuel 4 jours par semaine : 1023,00 €
  - **Exceptionnellement, ticket vendu pour un jour : 21,00€**

### **La demi-pension :**

Le prix de la demi-pension sera de :

Demi-pensionnaires 4 jours par semaine*	8,45€*
Demi-pensionnaires 2- 3 jours par semaine*	9,55 €*
TICKETS (repas occasionnels)	10,00€

\* Ce prix est multiplié par le nombre de jours de chaque trimestre.

\* Jours fixes définis au moment de l'inscription à la demi-pension

\* **Badge d'accès au self** : chaque enfant dispose lors de son passage au self, d'un badge mis gracieusement à sa disposition par l'établissement. En cas de détérioration de ce badge dans le courant de l'année scolaire, il sera facturé 5,00 € et 10,00 €, les fois supplémentaires et pour les changements de régime en cours d'année.

**Tee-shirt pour le sport** : obligatoire en CM1 et CM2. Il est remis à titre gratuit en l'entrée en CM1. Le renouvellement est facturé au prix de 11,00 euros auprès de la comptabilité.

### **Organisation de la comptabilité et recouvrement des factures**

Tout trimestre commencé est dû en entier. En cas d'absence à la demi-pension, Notre Dame de France décompte les repas à partir du 5<sup>ème</sup> repas consécutif, et rembourse **3€ par repas** (justificatif médical à fournir).

Les trimestres sont payables d'avance. Chaque début de trimestre, vous recevez votre facture et vous devez l'acquitter dans la semaine qui suit sa réception. Toutefois, si une raison particulière vous oblige à différer votre règlement, nous vous remercions de bien vouloir en informer la comptabilité.

Les règlements peuvent être effectués :

- par **chèque libellé** à l'ordre de : "**Notre Dame de France**". Remettez votre chèque directement au service comptabilité.
- par **prélèvement automatique**. Nous comptons sur la régularité de vos échéances.

*Les règlements en espèces ne sont pas acceptés.*

**TRES IMPORTANT** : L'inscription à la demi-pension est faite trimestriellement. Elle se fait à la fin du mois d'août pour le 1<sup>er</sup> trimestre et est automatiquement reconduite chaque trimestre, sauf avis contraire de votre part dans les délais fixés.

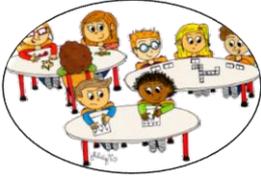
**Pour tout changement de régime souhaité, vous voudrez bien adresser un courrier à la comptabilité:**

- avant le vendredi 17/11/2023 pour le 2<sup>ème</sup> trimestre, (Janvier-Février-Mars)
- avant le vendredi 08/03/2024 pour le 3<sup>ème</sup> trimestre, (Avril-Mai-Juin)

Les changements signalés trop tard ne sont pas retenus ; aucun changement n'est possible en cours de trimestre.

Merci de remplir avec le plus grand soin le bulletin qui se trouve dans le livret nominatif. Il sera utilisé pour l'établissement de votre facture. **Veillez donc à n'inscrire vos enfants que d'une manière définitive, car les cases cochées entraînent la facturation automatique.**

Si vous rencontrez des difficultés financières, n'hésitez pas à nous en informer. Prenez contact avec le Chef d'Etablissement. Soyez assurés que votre dossier sera examiné avec la plus grande bienveillance et discrétion. Nous souhaitons que l'établissement reste ouvert à tous.
---



## APPRENDRE ENSEMBLE

## POUR VIVRE ENSEMBLE

en référence à notre *Projet Educatif* et au *Règlement de l'École* :



Pour les élèves de Petite Section,

### ***Apprendre à vivre avec les autres***

Je respecte les règles de politesse et j'obéis aux adultes  
J'écoute en silence et j'attends mon tour pour parler  
Je sais me ranger dans le calme et marcher en rang  
Je range le matériel après avoir joué  
Je joue avec mes camarades et je partage leurs jeux  
Je respecte les autres : je ne les tape pas, je ne me moque pas

### ***Autonomie***

Je sais m'habiller seul

Pour les élèves de Moyenne Section,

### ***Apprendre à vivre avec les autres***

Je respecte les autres en maîtrisant mes gestes et mes mots  
Je suis poli(e)  
Je respecte l'autorité des adultes  
Je prends soin du matériel de la classe  
J'écoute en silence et attends mon tour pour parler

### ***Autonomie et initiative***

Je m'investis dans mes activités  
Je mène mon activité jusqu'à son terme  
Je travaille dans le calme sans déranger les autres  
Je maîtrise mes émotions  
J'applique correctement les règles d'hygiène

Pour les élèves de Grande Section,

### ***Apprendre à vivre avec les autres***

Je respecte chaque enfant en maîtrisant mes gestes et mes mots.  
Je ne me mets pas en danger.  
Je suis polie et je respecte l'autorité de l'adulte.  
Je sais écouter en silence et attendre mon tour de parole.  
Je respecte le travail des autres, je sais chuchoter.  
Je prends soin de mes affaires et du matériel de classe.  
Mon travail est soigné et correctement rangé.

### ***Autonomie et initiative***

J'ai le sens de l'effort et de la persévérance.  
J'écoute pour comprendre, interroger, répéter, réaliser un travail.  
Je participe, je m'implique, je m'exprime.  
Je prends part à la discussion de façon constructive.  
Je travaille avec les autres en donnant mon point de vue.  
Je suis calme, je sais maîtriser mes émotions.  
La position de mon corps est adaptée à la situation (assis correctement...)  
J'applique les règles élémentaires d'hygiène.



### Je suis dans l'école...

1. Je respecte tous les adultes : enseignants, surveillants, agents de service et intervenants extérieurs.
2. J'utilise les mots et les attitudes de politesse.
3. J'obéis tout de suite et je ne conteste pas les décisions.
4. Je prends soin du matériel collectif et individuel.
5. Je reste dans les endroits surveillés par les adultes.



### Je respecte tous les enfants de l'école...

1. J'accepte chacun avec sa différence.
2. J'écoute mes camarades et je fais attention à eux.
3. Je respecte leurs affaires.
4. Si je ne suis pas d'accord avec l'un, j'essaie de m'expliquer calmement ou je demande l'aide d'un adulte.

### Je suis en classe...

1. Je respecte les règles de vie et de travail de ma classe.
2. Je me lève sans bruit et je me tais lorsqu'un adulte entre en classe.



### Je me déplace dans l'école...

1. Je me déplace dans les couloirs et les escaliers sans crier, courir, se bousculer, ni sauter des marches, en veillant à la sécurité.
2. Je ne circule pas dans l'école sans autorisation.
3. Je sais qu'il est interdit de jouer dans les toilettes.
4. Je fais attention aux manteaux et sacs qui sont suspendus dans les couloirs.

### Je suis en récréation...

1. Je vais aux toilettes, je les laisse propres et je me lave les mains.
2. Je ne joue pas dans les toilettes.
3. Je ne retourne ni dans les couloirs ni dans les classes sauf pour une activité encadrée.
4. Je préviens un adulte si un enfant se blesse ou en cas de problème.
5. Je joue en faisant attention aux autres.
6. Je peux apporter des ballons en mousse (sauf les jours de pluie), des élastiques, des cordes à sauter, des billes (en petite quantité).
7. Je respecte le planning d'occupation du terrain de football.
8. Je reste dans la cour sans aller dans la pente de la cour des maternelles ni dans les allées qui bordent le terrain de foot.
9. Dès la sonnerie, j'arrête de jouer et je me range calmement.
10. Je sais que toute violence physique ou verbale sera sanctionnée.



### **Je suis en sortie de classe...**

1. Le règlement est le même dans et en dehors de l'école.
2. Je suis fier(e) de bien représenter mon école Notre Dame de France.

### **Je prends soin de mon école...**

1. Je respecte la propreté des locaux et des espaces extérieurs.
2. Je jette les papiers à la poubelle.
3. Je suis responsable de mes affaires et je ne les laisse pas traîner.
4. Je raccroche aux porte-manteaux les vêtements ou sacs qui sont tombés.

### **Je déjeune à la cantine...**

1. Avant le repas, je me lave les mains.
2. Je me mets en rang à l'appel de ma classe.
3. Je respecte les adultes et je rends service si besoin.
4. Je parle poliment et je remercie.
5. Je goûte à tout et je ne joue pas avec la nourriture.
6. Je déjeune calmement et je laisse ma place propre.



### **Je reste à l'étude...**

1. Pendant la récréation je goûte tranquillement.
2. Je passe aux toilettes.
3. Je me mets rapidement en rang.
4. Je ne touche à aucune affaire qui ne m'appartient pas.
5. Je travaille et demande de l'aide si besoin.
6. Je suis calme et j'obéis aux adultes.
7. Je n'ai pas le droit de retourner dans ma classe.

### **Je suis réprimandé...**

1. Je réfléchis à ce que j'ai fait.
2. Je présente mes excuses.
3. J'accepte la sanction sans me défaire ou rejeter la faute sur un autre.
4. Si j'ai été incorrect avec quelqu'un, je présente mes excuses par oral/ par écrit.

### **Je ne respecte pas les règles ...**

1. Je peux être mis à l'écart de mes camarades temporairement.
2. Je peux être amené à réfléchir par écrit à ma conduite.
3. Je peux avoir un avertissement qui pourra mener à une exclusion temporaire ou définitive de l'école.

### **A la maison**

1. Je fais mes devoirs et j'apprends mes leçons.
2. Je fais signer mon cahier de correspondance, mes cahiers.
3. Je pense à remplacer mon matériel scolaire si c'est nécessaire.

Je connais le règlement de mon école Notre Dame de France, je m'engage à le respecter et je le signe chaque année dans le cahier de correspondance pour montrer mon accord.

## REGLEMENT DES FAMILLES

### 1. HORAIRES

<u>Matin</u>	Accueil possible des élèves des <u>classes élémentaires</u> tous les jours à <u>partir de 8 heures</u> . Les élèves des classes élémentaires doivent être en classe <b>pour 8h25</b> et sont accueillis dans leur classe à partir de <u>8h15</u> Accueil des élèves de MS et de GS de 8h15 à 8h30 : les élèves se rendent seuls dans leur classe. <b>8h25</b> : Accueil des maternelles de P.S. accompagnés par un parent (toléré jusqu'à 8h35). Les élèves de PS peuvent entrer seuls dès 8h15. <i>Les élèves de Petite Section se rendront seuls en classe au retour des vacances de Noël.</i>
<u>Pause méridienne</u>	<b>11h30 – 13h15</b> : Les élèves demi-pensionnaires doivent être présents, sauf autorisation parentale écrite, de la première heure de la journée à la dernière heure de classe.
<u>Après-midi</u>	<b>13h15 – 16h30</b> : <i>Accueil des externes à partir de 13h10.</i>
<u>Garderie du soir</u> <u>Classes maternelles</u> <i>Sur inscription</i>	Les parents viennent chercher les enfants directement à la garderie entre <b>17h00</b> et 18h00. <b><i>Pour le bon déroulement du goûter, les élèves encore présents à 16h40 seront automatiquement inscrits à la garderie et ne pourront sortir avant 17h00. La garderie sera alors facturée.</i></b>
<u>Etude surveillée</u> <i>Sur inscription</i>	<b>16h30 – 18h00</b> aucune sortie autorisée après 16h30
<u>Etude dirigée</u> <i>Sur inscription annuelle</i>	<b>16h30 – 18h00</b> aucune sortie autorisée après 16h30 – <b>du 18/09/2023 au 17/06/2024</b> . ATTENTION : il n'y a pas d'étude dirigée les veilles de vacances scolaires.

### Fermeture de l'accueil à 18h 00 dernier délai.

Nous attirons votre attention sur le respect de ces horaires et tout particulièrement à 18h00.

Attention :

- Lorsqu'un élève quitte l'école avec une autre famille que la sienne, l'enseignant doit impérativement être prévenu par écrit.
- **En cas d'oubli de matériel, les élèves ne sont pas autorisés à retourner dans leur classe après la sortie.**

### 2. ABSENCES ET RETARDS

Tout retard doit être justifié à l'enseignante par écrit.

Les absences doivent être signalées par téléphone ou sur EcoleDirecte (MALepeigneux, NJouveaux, SLaurans, enseignante de l'élève) avant 9h00, et **justifiées** par un mot écrit sur EcoleDirecte ou le cahier de correspondance au retour de l'élève.

Une absence de 48h00 ou plus doit être justifiée par un certificat médical.

Nous sommes de plus en plus sollicités pour des aménagements horaires, rendez-vous médical, avec des arrivées ou des départs en cours de demi-journée, le matin ou l'après-midi, et constatons des retards conséquents le matin, panne de réveil, encombrements, consultation, .... Une règle plus stricte s'impose donc puisque le règlement des élèves et des familles n'est pas respecté par tous, règle à laquelle nous ne dérogerons pas sauf accord exceptionnel de la Direction.

- **Un élève absent en début de matinée, ne peut rejoindre l'école qu'à 13h15 pour les cours de l'après-midi.**
- **En cas de rendez-vous en cours de demi-journée, les élèves vaqueront toute cette demi-journée. Si c'est l'après-midi, ils quitteront l'école à 11h30.**
- **Nous n'accepterons aucun retard après 8h45. (Exceptés les problèmes de transport en commun dont nous sommes informés en temps réel par la RATP).**

### **3. DIALOGUE ECOLE FAMILLE**

Chaque début d'année les parents participent à une réunion de classe. Celle-ci a un caractère obligatoire ; les élèves ne peuvent y être présents.

Le carnet de correspondance est un lien entre l'école et la famille. Les parents le consulteront régulièrement, l'élève le présentera dès qu'il aura une information à faire signer. Seule la signature atteste d'une lecture de l'information, **merci de consulter régulièrement ce cahier et de le signer si besoin.**

La demande de rendez-vous avec les enseignants se fait par l'intermédiaire du carnet de correspondance.

La demande de rendez-vous avec le chef d'établissement se fait par l'intermédiaire du secrétariat auprès de Mme Jouveaux.

### **4. COMMUNICATION DES PROGRÈS ET DES RÉSULTATS DES ÉLÈVES**

EN ELEMENTAIRE, les élèves sont évalués régulièrement. Les cahiers et copies sont à signer selon un rythme propre à chaque niveau.

Une évaluation des compétences et des résultats des élèves est donnée sur la plateforme LIVREVAL, chaque trimestre du CP au CM2 et deux fois par an en maternelle.

AIDE PEDAGOGIQUE COMPLEMENTAIRE : A.P.C.

Soixante heures sont consacrées dans l'année scolaire à des activités pédagogiques complémentaires, (APC) avec des groupes restreints d'élèves (quatre à six élèves).

Ce temps a lieu à la pause méridienne.

Pour une aide ponctuelle au cours de l'année, une demande d'autorisation est jointe dans le Livret Nominatif. Lorsqu'il s'agira d'un dispositif durable un entretien aura lieu au préalable entre l'enseignant de la classe et les parents de l'élève concerné. Les professeurs indiqueront les horaires précis en début d'année.

### **5. SANTÉ ET HYGIENE**

Certains états pathologiques, maladies chroniques, traitements associés nécessitent que l'école soit informée et puisse, en cas d'urgence, agir vite. Cette mesure concerne essentiellement les enfants souffrant d'allergie grave et d'asthme sévère. Dans ces cas, il est nécessaire de signer un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) qui précise le protocole d'intervention, les mesures d'urgence et/ou prise de médicaments...

Les allergies sévères et les régimes alimentaires doivent également faire l'objet d'un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) signé entre l'école et le médecin prescripteur qui suit l'enfant. Un panier-repas peut être envisagé. *Les frais d'encadrement du repas sont toutefois facturés.*

Ces P.A.I. sont signés entre l'école et le médecin prescripteur qui suit l'enfant pour chaque année scolaire ou apparition de la pathologie. Les familles concernées doivent faire une demande auprès de l'infirmière pour avoir le formulaire. [infirmierie@ndfrance.fr](mailto:infirmierie@ndfrance.fr) – 01.44.08.69.83 – sur EcoleDirecte : *Mme de Montgolfier*

Nous vous rappelons que l'école n'assure pas les traitements médicaux sans ordonnance. Les élèves ne peuvent être en possession de médicaments, aérosols... pour des raisons évidentes de sécurité. Tout traitement occasionnel doit être déposé à l'infirmierie avec une copie de l'ordonnance afin qu'il puisse être administré par l'infirmière. Aucune dérogation ne sera accordée ; merci de voir avec le médecin traitant la posologie adéquate pour éviter une prise de médicament pendant le temps scolaire.

Les problèmes de santé apparus hors de l'établissement sont à traiter hors de l'établissement.

## 6. ALIGNEMENTS ET DEPLACEMENTS

A chaque sonnerie, les élèves doivent s'aligner en silence à l'emplacement réservé à leur classe. Les déplacements dans les couloirs et les escaliers se font dans le calme et dans l'ordre, accompagnés d'un professeur. Il est interdit de courir et de crier à l'intérieur des bâtiments.

## 7. TENUE

Un langage correct est exigé : les élèves doivent se montrer polis, serviables et respectueux envers leurs camarades et tout le personnel de l'établissement.

Dans chaque classe, un code de bonne conduite précise pour les élèves les règles de la vie en groupe. Aucune violence verbale ou physique (insultes, bagarres, rackets, etc.) ne sera tolérée.

Les confiseries et chewing-gums sont interdits.

### **Tenue vestimentaire :**

Une tenue vestimentaire correcte est de rigueur dans l'établissement :

Les élèves sont tête nue, hormis en cas d'intempéries. Ils sont invités à avoir une tenue qui ne choque ni la décence, ni le bon goût.

La tenue doit être propre et non excentrique ; les vêtements troués ou déchirés sont interdits, ainsi que les sweat-shirts avec capuche, et toutes les tenues de sport en dehors du cours de sport (jogging, short, baskets, etc.). La tenue ne devra pas arborer de marques ostensibles.

Les chaussures doivent être des chaussures de ville, les lacets devront être noués ; aucune chaussure de sport ne sera admise.

Les filles doivent avoir les cheveux attachés ou le visage dégagé. Mini-jupe, short, robe et tee-shirt à bretelles ne sont pas autorisés.

Les garçons doivent porter une chemise ou un polo à col. La coupe de cheveux devra être dégagée.

Nous nous réservons le droit d'envoyer un élève à l'accueil pour changer de tenue.

**Tous les vêtements doivent être marqués au nom entier et lisible de l'enfant.**

Les vêtements non récupérés sont donnés à une association à la fin de chaque trimestre.

### **Tablier :**

Un tablier est exigé de la Petite Section au CM2.

- Modèle et couleur au choix en maternelle. Commande possible sur POLEO
- Tablier d'uniforme bleu marine vendu sur la plateforme POLEO <https://nd-de-france.poleo.fr/>

Le prénom et le nom de l'enfant seront cousus ou brodés en blanc sous le blason, sur le côté gauche extérieur du tablier. Broderie possible à l'achat du tablier sur POLEO.

Une attache est nécessaire pour le suspendre au porte-manteau (20cm).

**Le tablier d'uniforme est obligatoire à partir du CP.**

### **Sport :**

Chaussures et chaussettes de sport, tee-shirt N.D.F. obligatoire pour les CM1 et CM2, short ou survêtement selon la saison seront rangés dans un sac et apportés le jour du cours de sport. Chaque élève doit se changer avant et après le cours.

## 8. RESPECT DU MATERIEL

Les élèves ne doivent apporter à l'école que les affaires nécessaires au travail.

Les différents lieux de l'école, les locaux, le matériel collectif doivent être respectés.

Ils ne doivent avoir en leur possession, ni bijoux, ni objets dangereux, ni argent de poche, ni objets de valeur, ni jeux électroniques (l'établissement décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol).

L'usage du téléphone portable est **interdit** dans l'enceinte de l'établissement. Ils doivent être éteints.

Les cartables à roulettes ne sont pas autorisés.

## **Jeux :**

Seuls sont autorisés les petits jeux de société, les billes dans un petit sac fermé, uniquement les balles et ballons en mousse portés dans un sac.

La non-observation de ces prescriptions entraînera la confiscation immédiate de l'objet qui sera remis aux parents par la directrice au cours d'un rendez-vous.

## **Trottinettes :**

Seuls les élèves du CP au CM2 peuvent déposer leur trottinette sur les portants réservés à l'accueil.

Toute trottinette non rangée sera mise de côté et rendue lors d'un rendez-vous.

En aucun cas l'école n'en est responsable.

Les élèves de maternelle ne peuvent laisser leur trottinette à l'école.

Nous ne gardons ni poussette, ni vélo pendant la journée à l'école.

## **9. SANCTIONS**

En cas d'insuffisance de travail, de manquement à la discipline, à la politesse ou à l'honnêteté, le professeur ou la directrice peut recourir à des sanctions, à des avertissements de travail ou de discipline en lien avec la faute commise, lesquels peuvent conduire à une exclusion temporaire et remettre en cause la réinscription l'année suivante.

Tout avis de sanction est signalé par écrit et doit être signé par les parents.

En cas de litige sur l'application et l'interprétation de ce règlement, c'est l'avis de la directrice qui sera déterminant.

Ce règlement s'applique à l'intérieur de l'établissement et dans toutes les activités organisées par celui-ci.

Il engage parents, élèves et équipe éducative.

## **10. REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES - R.G.P.D.**

*Ce règlement est entré en vigueur le 25 mai 2018 afin d'assurer une meilleure protection de vos données, tout en vous donnant le droit à une confidentialité améliorée.*

Les informations recueillies dans le cadre de la scolarisation d'un élève font l'objet de traitements informatiques. Seules les données répondant à des obligations légales de conservation ou d'archivage sont conservées, au départ de l'élève, dans les dossiers de l'établissement.

Certaines données sont transmises, à leur demande, au rectorat de l'Académie ainsi qu'aux organismes de l'Enseignement catholique auxquels est lié l'établissement.

Sauf opposition du (des) parent(s), noms, prénoms et adresses de l'élève et de ses responsables légaux sont transmis à l'association de parents d'élèves "APEL" de l'établissement (partenaire reconnu par l'Enseignement catholique).

Les parents autorisent également gracieusement l'établissement à diffuser ou reproduire pour sa communication interne ou externe, pour tout usage, les photos et/ou vidéos représentant leur enfant. Cette autorisation est donnée pour tout type de support écrit ou électronique et pour une durée indéterminée.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, les parents bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations concernant leur enfant. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations les concernant, les parents pourront s'adresser au Chef d'établissement.

## LISTE FOURNITURES PETITE SECTION

---

### **Fournitures à préparer et à apporter le jour de la rentrée :**

- 1 change complet (culotte, chaussettes, pantalon, tee-shirt), pour l'enfant dans un sac en tissu que l'on peut suspendre (30X30 cm). Le sac ainsi que chaque vêtement mis à l'intérieur doivent être marqués au nom de l'enfant.
- Une photo de sa famille (parents, frères et sœurs)
- 8 photos d'identité très récentes et marquées au prénom et nom de l'enfant, à remettre à l'enseignante le jour de la rentrée
- 1 tablier en tissu à manches longues marqué lisiblement sur le devant au nom et prénom de l'enfant. Commande possible sur la plateforme POLEO : <https://nd-de-france.poleo.fr/>
- 2 boîtes de 150 mouchoirs
- 1 rouleau de papier Sopalin
- 1 paquet de lingettes hypoallergéniques
- 1 sac à dos (pas de cartable) : l 24 x h 30 x p8 **taille minimum**, marqué au nom de l'enfant
- 1 petit oreiller plat + 1 taie, chaque élément doit être marqué au nom de l'enfant bien visible (à l'extérieur, pour la taie). Cela permet à l'enfant de retrouver son lit tout seul.
- 3 serviettes de table identiques (40x40cm), marquées au prénom de l'enfant en majuscules bâton, facilement visible, avec un élastique cousu solidement autour du cou.
- 1 gourde ou bouteille marquée au nom de l'enfant.

Pour les enfants qui feront la sieste à l'école, l'établissement fournira le drap nécessaire. Il sera facturé aux familles pour la somme de 15 €, somme figurant sur la facture du 1er trimestre. **Chaque famille sera responsable de l'entretien du drap tout au long de l'année. Il vous sera remis régulièrement pour être lavé, repassé et le cas échéant, recousu.** Tout drap non entretenu sera remplacé et facturé 20 €.

Si votre enfant a besoin d'un doudou, prévoir un doudou de petite taille, marqué au nom de l'enfant qui restera à l'école.

*Nous demandons aux parents de veiller à entretenir le linge confié à l'école tout au long de l'année. Tout vêtement doit être marqué au nom et prénom de l'enfant et les marques sur les draps ou bavoirs doivent être visibles **pendant toute l'année.***

**Les autres fournitures seront commandées par l'enseignante. Vous les trouverez dans la classe à la rentrée. Leur montant s'élève à 35 € par enfant, somme qui sera portée sur la facture du premier trimestre.**

### **Tenue vestimentaire :**

Pour favoriser l'autonomie de l'élève, prévoir des pantalons à taille élastiquée, sans bouton ni fermeture éclair, ni ceinture, des chaussures à scratchs sans lacet.

<b>Toutes les fournitures doivent être marquées au nom de l'enfant.</b>
---

La Société Berty, 41 rue Claude Bernard 75005 Paris, spécialisée en fournitures de matériel pour les écoles de dessin, beaux-arts, et papeterie est heureuse de vous annoncer un partenariat avec votre établissement scolaire. Dans ce cadre, une remise de 15 % sur tous vos achats en magasin (hormis promotions, cartouches informatiques et librairie), vous sera accordée sur présentation de vos listes de fournitures scolaires et arts- plastiques. Vous pourrez nous les confier et nous les préparerons soit en votre présence sur place, soit pendant vos vacances. Le magasin « Berty » est à votre service du lundi au vendredi de 9h15 à 19h00 et le samedi de 9h30 à 18h30.

## LISTE FOURNITURES MOYENNE SECTION

---

### **Fournitures à apporter le jour de la rentrée**

- 1 sac à dos (PAS DE SACS A ROULETTES)
- 2 boîtes de 150 mouchoirs en papier blanc
- 1 rouleau de papier Sopalin
- 1 paquet de lingettes
- 1 tablier en tissu portant le prénom et le nom de l'enfant sur le devant. Commande possible sur la plateforme POLEO : <https://nd-de-france.poleo.fr/>
- 4 photos d'identité A REMETTRE LE JOUR DE LA RENTREE A L'ENSEIGNANTE avec le nom de l'enfant au verso + 1 carte postale ou photo de ses vacances d'été au nom de l'enfant.
- 1 petite bouteille d'eau dans le sac, marquée au nom de l'enfant.

**Les autres fournitures seront commandées par l'enseignante. Vous les trouverez dans la classe à la rentrée. Leur montant s'élève à 35 € par enfant, somme qui sera portée sur la facture du premier trimestre.**

### **Tenue vestimentaire :**

Pour favoriser l'autonomie de l'élève, prévoir des chaussures sans lacet.

<b>Toutes les fournitures doivent être marquées au nom de l'enfant.</b>
---

La Société Bertly, 41 rue Claude Bernard 75005 Paris, spécialisée en fournitures de matériel pour les écoles de dessin, beaux-arts, et papeterie est heureuse de vous annoncer un partenariat avec votre établissement scolaire. Dans ce cadre, une remise de 15 % sur tous vos achats en magasin (hormis promotions, cartouches informatiques et librairie), vous sera accordée sur présentation de vos listes de fournitures scolaires et arts- plastiques. Vous pourrez nous les confier et nous les préparerons soit en votre présence sur place, soit pendant vos vacances. Le magasin « Bertly » est à votre service du lundi au vendredi de 9h15 à 19h00 et le samedi de 9h30 à 18h30.

## **LISTE FOURNITURES GRANDE SECTION**

---

### **Fournitures à apporter le jour de la rentrée**

- 1 photo de vacances et/ou de famille
- 2 boîtes de 150 mouchoirs en papier blanc
- 1 tablier avec une attache assez grande, portant le nom de l'enfant sur le devant. Commande possible sur la plateforme POLEO : <https://nd-de-france.poleo.fr/>
- 1 petit sac à dos pouvant contenir un cahier petit format et un goûter. (PAS DE SACS A ROULETTES)
- 1 rouleau de « Sopalin »
- 1 paquet de lingettes

**Les autres fournitures seront commandées par l'enseignante. Vous les trouverez dans la classe à la rentrée. Leur montant s'élève à 35 € par enfant, somme qui sera portée sur la facture du premier trimestre.**

<b>Toutes les fournitures doivent être marquées au nom de l'enfant.</b>
---

La Société Bertly, 41 rue Claude Bernard 75005 Paris, spécialisée en fournitures de matériel pour les écoles de dessin, beaux-arts, et papeterie est heureuse de vous annoncer un partenariat avec votre établissement scolaire. Dans ce cadre, une remise de 15 % sur tous vos achats en magasin (hormis promotions, cartouches informatiques et librairie), vous sera accordée sur présentation de vos listes de fournitures scolaires et arts- plastiques. Vous pourrez nous les confier et nous les préparerons soit en votre présence sur place, soit pendant vos vacances. Le magasin « Bertly » est à votre service du lundi au vendredi de 9h15 à 19h00 et le samedi de 9h30 à 18h30.

## LISTE DES LIVRES COURS PREPARATOIRE

---

### METHODE DE LECTURE :

- Livre de Lecture « Lecture Tout terrain » CP (édition 2017)  
Edition Bordas  
ISBN : 9782047336298

Avec le livre est fourni un petit Album intitulé « l'énigme de Pacha »

- Cahier d'exercices 1 : « Lecture Tout Terrain »  
Edition Bordas  
ISBN : 9782047334003
- Cahier d'exercices 2 : « Lecture Tout Terrain »  
Edition Bordas  
ISBN : 9782047334010
- Fichiers de lecture « JE LIS SEUL – TU LIS SEULE » niveau CP/CE1 (vert)  
Edition : Nathan  
Auteurs : Veronique Calle et Laurence Ferrand  
ISBN : 9782091225722

Ce fichier sera demandé aux élèves en fonction de leur progression en lecture.

### MATHEMATIQUES :

- Fichier « pour comprendre les maths » CP Cycle 2 édition 2022  
Edition Hachette  
**EAN** : 9782011000545  
**Code Hachette** 8686349
- Pour comprendre les maths : « Mon cahier de problèmes » CP  
Edition Hachette  
**EAN** : 9782016272428  
**Code Hachette** 4538191
- Ma pochette de maths CP - Les Pochettes Ateliers - Pochette élève - Ed. 2021  
Edition : Hachette Education  
**EAN** : 9782017136187  
**Code Hachette** : 8248637

**Le livre de catéchèse sera commandé par l'école et facturé au premier trimestre.**

Il est conseillé de commander les manuels fin juin ; début juillet et de pas attendre la fin du mois d'août car vous risquez de ne pas les avoir pour le jour de la rentrée.

**BIEN VERIFIER Á NE PAS COMMANDER LES LIVRES DU MAÎTRE OU DES CAHIERS AU LIEU DES MANUELS.**

**TOUS LES LIVRES DOIVENT ÊTRE RECOUVERTS D'UN PLASTIQUE TRANSPARENT ET MARQUÉS AVEC UNE ÉTIQUETTE SUR LA COUVERTURE. PRENOM ET NOM EN LETTRES BATON MAJUSCULES.**

---

## LISTE FOURNITURES COURS PREPARATOIRE

---

Toutes les fournitures doivent être simples (**PAS de GADGET**), de bonne qualité, **marquées au nom de l'enfant** et renouvelées si besoin en cours d'année.

1 cartable d'environ 30 x 40 cm (pas plus petit) facile à ouvrir. Les cartables à roulettes sont interdits.

### **1 trousse spacieuse et solide pouvant contenir le double décimètre**

- 1 crayon à papier HB incassable (type évolution de conté)
- 1 gomme blanche
- 1 taille crayon à réservoir
- 1 paire de ciseaux (droitier ou gaucher) avec une attache en tissu marquée au nom de l'enfant.
- 1 bâton de colle grand modèle
- 1 règle de 20 cm plat et rigide
- 1 bic vert avec grip
- 1 surligneur vert fluo.
- 1 feutre velleda

### **1 trousse avec 2 compartiments**

- 12 crayons de couleur taillés
- 12 feutres

### **1 trousse marquée (ou PETITE boîte) contenant du matériel de réserve qui sera stocké à l'école (à apporter la 2<sup>ème</sup> semaine)**

- 2 crayons à papier HB incassables (type évolution de conté)
- 1 gomme blanche
- 1 stylo bleu **Frixion**
- Un stylo plume de marque **Lamy** avec des cartouches bleues foncées
- 1 effaceur
- 5 bâtons de colle grand modèle
- 6 feutres velleda

### **1 pochette pour ranger**

- 1 ardoise blanche
- 1 effaceur

### **4 pochettes plastiques 3 rabats 24x32 (bleu/jaune/rouge/transparent)**

### **1 boîte à chaussure (de taille raisonnable) à apporter quand l'enseignante le demandera**

- 1 boîte de gouache
- 1 godet
- 3 pinceaux : n°8, n°14 et n°16 (pas de brosses plates)
- 1 pochette de papier Canson Blanc (format A4 21x29.7)
- 1 pochette de papier canson couleur (format A4 21x29.7)
- 1 chiffon
- 10 petites assiettes en carton

### **1 boîte de 150 mouchoirs (peut être apportée le 2<sup>ème</sup> ou le 3<sup>ème</sup> jour de classe)**

### **1 lutin 40 volets 80 vues**

### **1 sac de sport marqué au nom de l'enfant (à apporter seulement le jour de sport)**

- Un survêtement **marqué au nom de l'enfant**
- Un tee-shirt **marqué au nom de l'enfant**
- Des chaussures de sport **marquées au nom de l'enfant.**

**TABLIER D'UNIFORME OBLIGATOIRE DU CP AU CM2, voir flyer du fournisseur POLEO en fin de livret.**

La Société Berty, 41 rue Claude Bernard 75005 Paris, spécialisée en fournitures de matériel pour les écoles de dessin, beaux-arts, et papeterie est heureuse de vous annoncer un partenariat avec votre établissement scolaire. Dans ce cadre, une remise de 15 % sur tous vos achats en magasin (hormis promotions, cartouches informatiques et librairie), vous sera accordée sur présentation de vos listes de fournitures scolaires et arts- plastiques. Vous pourrez nous les confier et nous les préparerons soit en votre présence sur place, soit pendant vos vacances. Le magasin « Berty » est à votre service du lundi au vendredi de 9h15 à 19h00 et le samedi de 9h30 à 18h30.

## LISTE DES LIVRES COURS ELEMENTAIRE 1

---

### LECTURE :

MANUEL DE LECTURE – Picouic et Tigrelin – CE1  
La librairie des Ecoles  
ISBN : 978-2-916788-10-4

LECTURE ACTIVE CE1 Cycle 2 – niveau 3 - NATHAN  
Fiches de lecture  
ISBN : 978-2-09-120772-8

L'ATELIER DE LECTURE CE1 NATHAN Cahier d'entraînement  
ISBN : 9782091224374

### FRANÇAIS :

MANUEL DE FRANÇAIS – ETUDE DE LA LANGUE CE1  
La librairie des Ecoles  
ISBN : 978-2-916-78895-1

### ECRITURE :

CAHIER D'ECRITURE REVISION  
Edition JOCATOP  
ISBN : 9782917742280

### VOCABULAIRE :

CE1  
La Librairie des Ecoles  
ISBN : 978-2-36940-782-9

**Le livre de catéchèse sera commandé par l'école et facturé au premier trimestre.**

***Un livre de lecture suivie est fourni par l'école moyennant une location de 5 € qui figurera sur la facture du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2023-2024.***

***Les supports numériques pour la découverte du monde sont fournis par l'école, moyennant une location de 7 € qui figurera sur la facture du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire 2023-2024.***

<b>TOUS LES LIVRES DOIVENT ETRE RECOUVERTS D'UN PLASTIQUE TRANSPARENT ET MARQUES AVEC UNE ETIQUETTE SUR LA COUVERTURE.</b>
--

## LISTE DES FOURNITURES COURS ELEMENTAIRE 1

---

Toutes les fournitures doivent être simples, de bonne qualité, marquées au nom de l'enfant et renouvelées si besoin en cours d'année.

- 1 cartable – *Cartable à roulettes interdit*
- 1 trousse contenant :
  - 2 crayons de papier
  - 1 gomme
  - 1 stylo encre et cartouches bleues
  - 1 bic rouge
  - 1 bic noir
  - 1 bic vert
  - 1 bic bleu
  - 1 surligneur jaune
  - 1 double décimètre plat (pas de règle en fer)
  - 1 équerre
  - 1 taille-crayon avec réservoir
  - 1 paire de ciseaux droitier ou gaucher avec attache au nom de l'enfant
  - 1 gros bâton de colle UHU
  - 1 effaceur d'encre
- 1 boîte de 12 crayons de couleur } MARQUER
- 1 boîte de 12 feutres fins } CHAQUE
- 1 boîte de 12 gros feutres } CRAYON
- 1 boîte de 150 mouchoirs en papier
- Dans une pochette en plastique :
  - 1 ardoise Velleda
  - Feutres bleu, rouge, vert
  - 1 chiffon
- Dans une boîte à chaussures marquée au nom de l'enfant, mettre :
  - 1 boîte de peinture en tubes (environ une dizaine de couleurs) - 10 assiettes en carton blanc
  - 2 pinceaux n°8 et n°14
  - 1 chiffon
  - 1 godet en plastique
  - 1 morceau de toile cirée ou un morceau de plastique (60 cm x 60 cm environ)(il n'est pas nécessaire d'apporter la boîte de peinture le jour de la rentrée)
- 2 chemises à élastiques
- 1 agenda scolaire petit format avec une page par jour sobre sans dessin
- 1 lutin 40 volets 80 vues

Pour le sport, dans un petit sac :

1 short, 1 tee-shirt, 1 survêtement, des chaussures de sport. Le matériel et la tenue de sport doivent être marqués au nom de l'enfant.

**TABLIER D'UNIFORME OBLIGATOIRE DU CP AU CM2, voir flyer du fournisseur POLEO en fin de livret.**

La Société Berty, 41 rue Claude Bernard 75005 Paris, spécialisée en fournitures de matériel pour les écoles de dessin, beaux-arts, et papeterie est heureuse de vous annoncer un partenariat avec votre établissement scolaire. Dans ce cadre, une remise de 15 % sur tous vos achats en magasin (hormis promotions, cartouches informatiques et librairie), vous sera accordée sur présentation de vos listes de fournitures scolaires et arts- plastiques. Vous pourrez nous les confier et nous les préparerons soit en votre présence sur place, soit pendant vos vacances. Le magasin « Berty » est à votre service du lundi au vendredi de 9h15 à 19h00 et le samedi de 9h30 à 18h30.

## LISTE DES LIVRES COURS ELEMENTAIRE 2

---

### FRANÇAIS :

- MOT DE PASSE CE2 – NOUVELLE EDITION 2016 Hachette Edition (Manuel de l'élève) - ISBN : 978-2-01-394161-7
- FRANCAIS CE2 exercices (8/9 ans) - J.Claude Landier – Edition 2022  
Collection Chouette entraînement HATIER - ISBN : 978-2-401-08427-8
- NATURE Á LIRE CE2 – SEDRAP Edition - ISBN : 978-2-7581-1843-5
- Graphilettres CE2. - Magnard ISBN : 978-2-210-75724-0
- Fichier lecture silencieuse CE2, Hachette Education ISBN : 978-2-011-17557-1

### MATHEMATIQUES :

- OUTILS POUR LES MATHS CE2 (2019) – Fichier de l'élève  
Magnard ISBN : 978-2-210-50528-5
- MATHS CE2 (8/9 ans) exercices - Lucie Domergue – Edition 2022  
Collection Chouette entraînement HATIER - ISBN : 978-2-401-08442-1

*Les livres d'anglais sont fournis par l'école, moyennant une location de 7 € qui figurera sur la facture du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire 2023-2024.*

*Les fichiers d'anglais seront commandés et facturés au premier trimestre.*

*Le livre de catéchèse sera commandé par l'école et facturé au premier trimestre.*

*Les supports numériques Sciences, Histoire et Géographie sont fournis par l'école, moyennant une location de 7€ qui figurera sur la facture du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire 2023-2024.*

<b>TOUS LES LIVRES DOIVENT ETRE RECOUVERTS D'UN PLASTIQUE TRANSPARENT ET MARQUES AVEC UNE ETIQUETTE SUR LA COUVERTURE.</b>
--

## LISTE FOURNITURES COURS ELEMENTAIRE 2

---

Toutes les fournitures doivent être simples, de bonne qualité, marquées au nom de l'enfant et renouvelées si besoin en cours d'année.

- 1 cartable léger *Cartable à roulettes interdit*
- 1 agenda : 1 page par jour
- 1 trousse contenant : (à renouveler)
  - 1 stylo plume + cartouches bleues effaçables
  - 3 stylos à bille (bleu, rouge, vert) PAS DE STYLO 4 COULEURS – PAS DE FRIXION BLEU
  - 1 gomme
  - 1 taille-crayon avec réservoir
  - 2 bâtons de colle
  - 1 feutre surligneur fluo jaune uniquement
  - 1 effaceur d'encre (pas de Tipp-Ex)
  - 1 crayon à papier HB
  - 1 double décimètre (20 cm) plat en plastique. PAS DE METAL
  
- 1 équerre
- 4 pochettes A4 à rabats avec élastiques BLEU - ROUGE –VERT - JAUNE
- 1 lutin (porte-vues) environ 40 vues
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds
- 1 boîte de mouchoirs
- 1 ardoise Velleda avec 4 feutres
- 1 chiffon pour ardoise
- 1 lutin 40 volets 80 vues
  
- 1 trousse contenant :
  - 12 crayons de couleur
  - 12 feutres
  
- Arts plastiques :
  - 1 pochette A4 Canson blanc
  - **Dans un sac congélation zippé et étiqueté ou une boîte marquée au nom de l'enfant** :  
1 petit pot pour la peinture, 2 pinces n°8 et 12, 1 brosse n°10, un rectangle de plastique ou de toile cirée de 70 cm x 50 cm marqué au nom de l'enfant.

**TENUE DE SPORT** dans un petit sac solide qui s'accroche, marqué au nom de l'enfant.

- Un short ou survêtement
- Un tee-shirt
- Des tennis

Toutes les fournitures et la tenue de sport doivent être marquées au nom de l'enfant.

**TABLIER D'UNIFORME OBLIGATOIRE DU CP AU CM2, voir flyer du fournisseur POLEO en fin de livret.**

La Société Berty, 41 rue Claude Bernard 75005 Paris, spécialisée en fournitures de matériel pour les écoles de dessin, beaux-arts, et papeterie est heureuse de vous annoncer un partenariat avec votre établissement scolaire. Dans ce cadre, une remise de 15 % sur tous vos achats en magasin (hormis promotions, cartouches informatiques et librairie), vous sera accordée sur présentation de vos listes de fournitures scolaires et arts- plastiques. Vous pourrez nous les confier et nous les préparerons soit en votre présence sur place, soit pendant vos vacances. Le magasin « Berty » est à votre service du lundi au vendredi de 9h15 à 19h00 et le samedi de 9h30 à 18h30.

## LISTE DES LIVRES COURS MOYEN 1

---

### FRANÇAIS :

- 500 exercices de Vocabulaire pour l'expression, Hachette Education ISBN : 978-2011162984
- Bled CM1 /CM2, Hachette éducation, édition 2017, ISBN : 978-2017009245
- Dictionnaire LAROUSSE de poche (noms propres et noms communs) : Pas de dictionnaire junior débutant CM

### MATHEMATIQUES :

- MATHS EXPLICITES CM1, nouveau programme 2018 (couverture **verte**), Hachette éducation, ISBN : 978-2017872535
- HAUT LES MATHS CM1, (cahier de géométrie), programme 2020, Retz, ISBN : 978-2-7256-4054-9

*Le livre de catéchèse sera commandé par l'école et facturé au premier trimestre.*

*Le livre d'étude de la langue française « Ecrire et analyser » est fourni par l'école moyennant une location de 5 € qui figurera sur la facture du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2023-2024.*

*Les livres d'anglais sont fournis par l'école, moyennant une location de 7 € qui figurera sur la facture du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire 2023-2024.*

*Le fichier d'anglais est commandé par l'établissement et facturé au premier trimestre.*

<p><b>TOUS LES LIVRES DOIVENT ETRE RECOUVERTS D'UN PLASTIQUE TRANSPARENT ET MARQUES AVEC UNE ETIQUETTE SUR LA COUVERTURE.</b></p>
---

## LISTE FOURNITURES COURS MOYEN 1

---

Toutes les fournitures doivent être simples, de bonne qualité, marquées au nom de l'enfant et renouvelées si besoin en cours d'année.

- 1 cartable - *Cartable à roulettes interdit*
- 3 pochettes 24x32 cm avec rabats à élastiques, bleu - rouge - vert
- 1 trousse contenant :
  - 1 gomme
  - 1 roller ou 1 stylo plume + encre bleue.
  - PAS DE FRIXION
  - 1 critérium
  - 1 effaceur
  - 1 crayon à papier HB
  - 4 bics rouge, bleu, vert noir
  - 2 surligneurs jaune, rose
  - 1 taille-crayons avec réservoir

➤ **LE CONTENU DE LA TROUSSE DOIT ETRE VERIFIE A CHAQUE FIN DE PERIODE.**

- dans une deuxième trousse :
  - 1 boîte de 12 feutres moyens
  - 1 boîte de 12 crayons de couleur
- 1 règle plate de 30 cm (non métallique, non souple)
- 1 équerre
- 1 compas avec un crayon (pas de mine)
- 5 bâtons de colle
- 1 paire de ciseaux qui coupe bien
- 2 paquets d'étiquettes
- 1 ardoise blanche avec 5 marqueurs + chiffon
- 1 agenda (pas trop épais), 1 page par jour
- 1 lutin 40 volets 80 vues
- 1 boîte de 100 mouchoirs (à renouveler dans l'année)
- Pour la peinture, dans un sac en tissu :
  - 1 chiffon et une toile cirée pour recouvrir la table (60 x 60 cm)
  - 20 assiettes en plastique + 1 pot pour l'eau
  - 2 pinceaux : 1 moyen et 1 fin et 1 brosse plate n°14 ou 12
  - 1 boîte de peinture en tube 12 couleurs
  - 1 pochette de Canson blanc (24 x 32 cm) 240 grammes
  - 1 pochette de Canson Couleurs Vives (24 x 32 cm) 240 grammes

**TENUE DE SPORT dans un sac fermé (pas en plastique).**

- un short
- un survêtement
- des tennis
- le tee-shirt de Notre Dame de France en vente à la comptabilité. Offert aux CM1 et aux nouveaux élèves.

**Les affaires de peinture et de sport ne sont pas à apporter le jour de la rentrée.**

Toutes les fournitures et la tenue de sport doivent être marquées au nom de l'enfant.

**TABLIER D'UNIFORME OBLIGATOIRE DU CP AU CM2, voir flyer du fournisseur POLEO en fin de livret.**

La Société Berty, 41 rue Claude Bernard 75005 Paris, spécialisée en fournitures de matériel pour les écoles de dessin, beaux-arts, et papeterie est heureuse de vous annoncer un partenariat avec votre établissement scolaire. Dans ce cadre, une remise de 15 % sur tous vos achats en magasin (hormis promotions, cartouches informatiques et librairie), vous sera accordée sur présentation de vos listes de fournitures scolaires et arts- plastiques. Vous pourrez nous les confier et nous les préparerons soit en votre présence sur place, soit pendant vos vacances. Le magasin « Berty » est à votre service du lundi au vendredi de 9h15 à 19h00 et le samedi de 9h30 à 18h30.

## LISTE DES LIVRES COURS MOYEN 2

---

### FRANCAIS :

- 1 dictionnaire Robert ou Larousse de poche édition récente

### MATHEMATIQUES :

- « Le nouvel A portée de maths CM2 », Hachette éducation, ISBN : 978-2-01-627226-8  
Programme 2018,
- « 1000 problèmes CM » Hachette éducation, ISBN : 978-2-01-117531-1 (édition 2010, couverture souple)

**Le livre de catéchèse sera commandé par l'école et facturé au premier trimestre.**

*Le livre d'étude de la langue française « Ecrire et analyser » est fourni par l'école moyennant une location de 5 € qui figurera sur la facture du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2023-2024.*

*Les livres d'anglais sont fournis par l'école, moyennant une location de 7 € qui figurera sur la facture du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire 2023-2024.*

*Le fichier d'anglais est commandé par l'établissement et facturé au premier trimestre.*

<b>TOUS LES LIVRES DOIVENT ETRE RECOUVERTS D'UN PLASTIQUE TRANSPARENT ET MARQUES AVEC UNE ETIQUETTE SUR LA COUVERTURE.</b>
--

## LISTE FOURNITURES COURS MOYEN 2

---

Toutes les fournitures doivent être simples, de bonne qualité, marquées au nom de l'enfant et renouvelées si besoin en cours d'année.

- 1 cartable - *Cartable à roulettes interdit*
- 1 trousse contenant :
  - 1 stylo-plume, avec des cartouches bleues effaçables
  - 2 effaceurs (pas de Tipp-Ex)
  - 2 stylos à bille : 1 bleu, 1 vert (pas de stylo 4 couleurs)
  - 2 crayons à papier
  - 1 taille-crayon avec réservoir
  - 1 gomme
  - 1 bâton de colle
  - 1 paire de ciseaux
  
- 1 triple décimètre (30 cm) plat et en plastique
- 1 douzaine de crayons de couleur et 1 douzaine de feutres dans une même trousse
- 1 boîte de mouchoirs en papier
- 1 agenda, une page par jour, simple
- 1 ardoise « effaçable à sec », 2 feutres (bleus ou noirs), 1 petit chiffon
- 1 lutin 40 volets 80 vues

Tenue de sport (à apporter le jour de la séance dans un sac en tissu marqué au nom de l'enfant) :

- 1 survêtement (ou 1 short selon la saison)
- le tee-shirt de Notre Dame de France en vente à la comptabilité. Offert aux nouveaux élèves.
- 1 paire de tennis + 1 paire de chaussettes

**TABLIER D'UNIFORME OBLIGATOIRE DU CP AU CM2, voir flyer du fournisseur POLEO en fin de livret.**

La Société Berty, 41 rue Claude Bernard 75005 Paris, spécialisée en fournitures de matériel pour les écoles de dessin, beaux-arts, et papeterie est heureuse de vous annoncer un partenariat avec votre établissement scolaire. Dans ce cadre, une remise de 15 % sur tous vos achats en magasin (hormis promotions, cartouches informatiques et librairie), vous sera accordée sur présentation de vos listes de fournitures scolaires et arts- plastiques. Vous pourrez nous les confier et nous les préparerons soit en votre présence sur place, soit pendant vos vacances. Le magasin « Berty » est à votre service du lundi au vendredi de 9h15 à 19h00 et le samedi de 9h30 à 18h30.



Patronage Saint Dominique

« Ici on joue, ici on prie »

Le patronage Saint Dominique poursuit ses activités et augmente ses propositions ! Rattaché à la paroisse Saint Dominique, il accueille les enfants du CE2 à la Troisième sur le temps périscolaire.

	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Quels horaires ?	De 16h30 à 19h	De 8h30 à 18h	De 16h30 à 19h	De 16h30 à 19h
Pour qui ?	Primaires (CE2, CM1, CM2) et collégiens	Matin : primaires (CE2, CM1, CM2) uniquement Après-midi : Primaires et collégiens	Primaires (CE2, CM1, CM2) et collégiens	Primaires (CE2, CM1, CM2) et collégiens
Quelles activités ?	Goûter, prière, jeux collectifs, aide aux devoirs, jeux libres	Prières, grand jeu, aide aux devoirs, atelier créatif, jeux collectifs, goûter ...	Goûter, prière, jeux collectifs, aide aux devoirs, jeux libres	Goûter, prière, jeux collectifs, aide aux devoirs, jeux libres

Un ramassage scolaire sera organisé depuis Notre Dame de France à la sortie des classes pour les primaires.

D'autres activités sont possibles : **danse classique et jazz** (enfants et adolescents), **judo** (7-10 ans). Les places sont limitées.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail : [contact@patronagestdo.fr](mailto:contact@patronagestdo.fr) nous répondrons à vos questions et vous tiendrons ainsi informés des modalités d'inscription.

Nous nous réjouissons d'accueillir vos enfants !



## Groupe SUF Notre Dame de France

Le groupe Notre Dame de France compte deux Rondes (Jeannettes de 8 à 12 ans), deux Meutes (Louveteaux de 8 à 12 ans), deux Compagnies (Guides, de 12 à 17 ans), deux Troupes (Eclaireurs, de 12 à 17 ans), un Feu (Guide Aînées) et un Clan (Routiers). Né en 2002 à l'école, le groupe est aujourd'hui rattaché à la Paroisse Saint Dominique.

*Les Scouts Unitaires de France sont une association catholique de scoutisme créée en 1971. Elle a pour vocation de proposer aux jeunes garçons et filles – de 8 à 25 ans – de vivre l'aventure scoute conçue par Baden-Powell en 1907 en Angleterre et adaptée au catholicisme en France par le Père Jacques Sevin. En suivant cette méthode éducative, les SUF aident les enfants puis les jeunes à devenir des adultes actifs et heureux de vivre, des citoyens sachant prendre des responsabilités, capables de s'engager, respectueux des autres et de leur environnement.*

**Nous accueillons avec joie des Jeannettes et des Louveteaux à la rentrée de septembre 2023 (avoir 8 ans au 31 décembre 2023).**

Pour tout renseignement [parisnotredamedefrance@scouts-unitaires.org](mailto:parisnotredamedefrance@scouts-unitaires.org)

## Le mercredi ...

Liste non exhaustive :

Le patronage Saint Dominique	20 rue de la Tombe Issoire – 75014 Paris (M° ligne 6 – bus 64) <a href="mailto:contact@patronagestdo.fr">contact@patronagestdo.fr</a>
OEPFPM Œuvre d'éducation populaire familiale du petit Montrouge Paroisse St Pierre de Montrouge	5 rue du Moulin vert – 75014 Paris (bus 62) <a href="mailto:oeopf@club-internet.fr">oeopf@club-internet.fr</a> 01.45.40.43.90
Centre de Loisirs de l'école La Salle – Notre Dame de la Gare Ecole catholique ouvrant son centre aux élèves de Notre Dame de France	20 rue de Domrémy – 75013 Paris JCB Académie de Loisirs Contact Valérie Vitry <a href="mailto:valerie.vitry@gmail.com">valerie.vitry@gmail.com</a>
La Maison des jeunes de Saint Médard Paroisse Saint Médard	3 rue du gril – 75005 Paris <a href="mailto:mjism@club-internet.fr">mjism@club-internet.fr</a> 01.43.31.44.84
Patronage du Bon Conseil	6 rue Albert de Lapparent – 75007 Paris (M° ligne 6) <a href="http://www.Bonconseil.org/s'inscrire/">www.Bonconseil.org/s'inscrire/</a> 01.53.69.64.20
Patronage de Notre Dame du Lys Paroisse Saint Jean Baptiste de la Salle	7 rue Blomet – 75015 Paris (M° ligne 6) <a href="mailto:nddulys@gmail.com">nddulys@gmail.com</a> 01.45.67.07.11
Patronage du chalet Cotentin Paroisse Saint Jean Baptiste de la Salle	70 rue Falguière – 75015 Paris (M° ligne 6) <a href="https://www.paroisse-sjbs.fr/activites-jeunesse/patronage-activites-mercredi">https://www.paroisse-sjbs.fr/activites-jeunesse/patronage-activites-mercredi</a> 01.47.34.19.95
Montessori Small World 2 – 6 ans	11, rue Flatters 75005 Paris + 33.6.50.33.32.54 <a href="http://www.montessori-smallworld.com">www.montessori-smallworld.com</a>

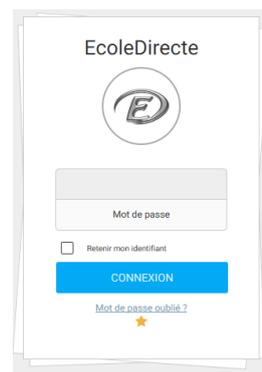
---

## LES PLATEFORMES NUMERIQUES



Afin de faciliter la communication, nous utilisons un système d'information par Internet : **EcoleDirecte**.

Pour votre première connexion, connectez-vous à l'adresse [www.ecoledirecte.com](http://www.ecoledirecte.com) et saisissez les identifiants transmis par le secrétariat administratif.



Votre première connexion effectuée, une nouvelle page vous permettra de définir **vos identifiants personnels** (*nom d'utilisateur et mot de passe*) que vous devrez **conserver durant toute votre scolarité dans l'établissement**.

Nous vous **recommandons de vous connecter régulièrement** ou de **télécharger l'application** mobile disponible sur Android ou IOS

Aide pour votre première connexion :

La connexion se fait via votre navigateur en saisissant l'adresse <https://www.ecoledirecte.com>



Renseigner votre identifiant et votre mot de passe de première connexion donnés sur la page précédente.

Saisissez votre identifiant définitif

Donnez un mot de passe

Plus le mot de passe est complexe (longueur, alternance de majuscules, minuscules, lettres, chiffres, caractères spéciaux...) plus il sera sécurisé (changement de couleur de la jauge)

Indiquez une adresse email qui sera utilisée en cas de mot de passe oublié

Précisez et répondez à une question secrète

Ce sont ces informations que vous devrez saisir si vous oubliez votre mot de passe

Une fois la personnalisation terminée, il faudra vous reconnecter avec vos identifiants personnels.

**Votre identifiant et votre mot de passe sont à conserver pendant toute la scolarité de votre enfant.**

Personnalisation de votre identifiant et de votre mot de passe

Choisissez un identifiant

Choisissez un mot de passe

\*\*\*\*

Confirmez le mot de passe

\*\*\*\*

Adresse Email (En minuscule)

@

En cas d'oubli du mot de passe

Téléphone mobile (facultatif)

En cas d'oubli du mot de passe

Question secrète

Réponse

Annuler Valider



ASSURANCE SCOLAIRE /

Pour accéder à l'espace parents :

<https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/assurance-scolaire>



La plateforme LIVREVAL permet aux enseignants de produire numériquement le livret scolaire des élèves et garantit la confidentialité des données en utilisant un serveur sécurisé pour chaque académie.

<https://livreval.fr/paris/index.php>

L'interface prévoit un « espace parents » qui vous permet d'accéder à l'ensemble des compétences évaluées et vous renseignera sur le niveau d'acquisition pour votre enfant. Vous disposez d'un code d'accès et d'un mot de passe (*que vous avez peut-être modifié les années précédentes*) communiqué par l'intermédiaire du cahier de correspondance. **Codes collés en 3<sup>ème</sup> page de couverture (avant dernière page du cahier) à la remise du premier bulletin.**

Nous vous proposerons trois bulletins trimestriels du Cp au CM2 et deux semestriels en maternelle ; vous êtes invités à chacune de ces périodes à consulter et **signer numériquement** le bulletin scolaire de votre enfant. Vous pourrez par ailleurs, choisir de l'imprimer et/ou de le sauvegarder.

Pour vous aider dans la procédure de connexion et vous expliquer la teneur de chacun des documents mis à votre disposition, vous disposez également d'un « tutoriel parents ».

***En cas de problème de connexion, demander à l'enseignant de la classe concernée une réinitialisation des codes.***



**POLEO**

Le service vente des tabliers d'uniforme est proposé en ligne sur le site <https://nd-de-france.poleo.fr/> avec ou sans l'option de broderie du prénom ET nom de famille de l'élève. Ce tablier d'uniforme est *proposé* aux élèves de maternelle, **il est OBLIGATOIRE pour les élèves du CP au CM2.**

Afin de sécuriser toute entrée sur cette boutique, nous avons mis en place un mot de passe à saisir lors de l'entrée au sein du site. Ce mot de passe est : **dauphine**

**Période achat** jusqu'au 30 juin 2023 pour le recevoir avant la rentrée des classes.

**TOUS LES ELÈVES DOIVENT AVOIR LEUR TABLIER LE JOUR DE LA RENTRÉE DES CLASSES** brodé avec prénom et nom.



elior



Pour connaître les menus servis à la restauration scolaire :

<https://apptable.elior.com/accueil%20>

L'A.P.E.L. vous propose : <https://www.scoleo.fr/>



Apel NDF  
63 rue de la Santé  
75013 PARIS  
<http://www.apelndf.fr>  
[apelndf75@gmail.com](mailto:apelndf75@gmail.com)



Mesdames, Messieurs,

Le conseil d'administration de l'Apel de NDF a le plaisir de vous inviter à participer à :

## **l'Assemblée Générale **Extraordinaire** de l'Apel de Notre Dame de France**

**Mardi 3 octobre 2023**  
**à 19h15**

**à Notre Dame de France**  
**63, rue de la Santé - 75013 PARIS**

### **Ordre du jour :**

- 18h30 : Messe de rentrée des famille de Notre Dame de France.
- 19h15 : Ouverture de l'Assemblée générale **extraordinaire**.  
Mise à jour des statuts de l'Apel Notre Dame de France
- 19h30 : Ouverture de l'assemblée générale ordinaire  
Présentation du rapport d'activité 2022-2023 par Charlène Lemaire, présidente  
Présentation du rapport financier 2022-2023 par Angélique Courtade, trésorière  
Approbation et quitus des comptes et du rapport d'activité 2022-2023  
Présentation des candidats au conseil d'administration et élection des nouveaux membres.  
Présentation des projets pour l'année 2023-2024  
Questions diverses
- 20h30 : Pot joyeux de l'Apel

L'APEL NDF, comme toute association de parents d'élèves, vous appartient. Elle est le reflet de votre engagement. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour participer à la vie de l'établissement dans lequel sont accueillis nos enfants. **Compte tenu de l'importance particulière des questions traitées et du nombre de mandats à pourvoir, il est important que vous soyez présent.** Toutefois, en cas d'impossibilité, je vous rappelle que vous pouvez confier un pouvoir par famille à la personne de votre choix parmi les parents d'élèves.

Ainsi, si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée Générale, vous trouverez ci-joint un formulaire de vote par procuration. Je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Vous trouverez ci-joint :

- **Un bulletin de participation**
- **Un bulletin d'appel à candidature**
  - pour les élections au poste de conseiller du conseil d'administration
  - pour le poste de Parent-correspondant dans la classe de votre enfant.

Dans l'attente de vous retrouver le mardi 3 octobre, je vous prie de croire Mesdames, Messieurs, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'équipe, **Charlène Lemaire**, Présidente de l'Apel NDF

Apel NDF  
63 rue de la Santé  
75013 PARIS  
<http://www.apelndf.fr>  
[apelndf75@gmail.com](mailto:apelndf75@gmail.com)



Mesdames, Messieurs,

Le conseil d'administration de l'Apel de NDF a le plaisir de vous inviter à participer à :

## **l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Apel de Notre Dame de France**

**Mardi 3 octobre 2023 à  
19h15**

**à Notre Dame de France  
63, rue de la Santé - 75013 PARIS**

### **Ordre du jour :**

- 18h30 : Messe de rentrée des familles
- 19h15 : Ouverture de l'Assemblée générale **extraordinaire**  
Mise à jour des statuts de l'Apel Notre Dame de France
  
- 19h30 : Ouverture de l'Assemblée Générale **ordinaire**  
Présentation du rapport d'activité 2022-2023 par Charlène Lemaire, secrétaire générale  
Présentation du rapport financier 2022-2023 par Angélique Courtade, trésorière  
Approbation et quitus des comptes et du rapport d'activité 2022-2023  
Présentation des candidats au conseil d'administration et élection des nouveaux membres.  
Présentation des projets pour l'année 2023-2024  
Questions diverses
- 20h30 : Pot joyeux de l'Apel

L'APEL NDF, comme toute association de parents d'élèves, vous appartient. Elle est le reflet de votre engagement. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour participer à la vie de l'établissement dans lequel sont accueillis nos enfants. **Compte tenu de l'importance particulière des questions traitées et du nombre de mandats à pourvoir, il est important que vous soyez présent.** Toutefois, en cas d'impossibilité, je vous rappelle que vous pouvez confier un pouvoir par famille à la personne de votre choix parmi les parents d'élèves.

Ainsi, si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée Générale, vous trouverez ci-joint un formulaire de vote par procuration. Je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Vous trouverez ci-joint :

- **Un bulletin de participation**
- **Un bulletin d'appel à candidature**
  - pour les élections au poste de conseiller du conseil d'administration
  - pour le poste de Parent-correspondant dans la classe de votre enfant.

Dans l'attente de vous retrouver le mardi 3 octobre, je vous prie de croire Mesdames, Messieurs, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'équipe, **Charlène Lemaire**, Présidente de l'Apel NDF

**Assemblée Générale **Extraordinaire**  
et **Ordinaire**  
De l'Apel NDF  
**Mardi 3 octobre 2023 à 19h15**  
Notre Dame de France  
63, rue de la Santé  
75013 Paris**

Mme/M : .....

- Participera l'Assemblée Générale **Extraordinaire**
- Participera l'Assemblée Générale **Ordinaire**
- Ne participera pas à l'Assemblée Générale Extraordinaire et à l'Assemblée Générale Ordinaire

- Υ Je donne pouvoir au président pour qu'il vote en mon nom (un pouvoir par famille)
- Υ Je donne pouvoir de voter en mon nom à Mme/M ..... (un pouvoir par famille)
- Υ Je m'abstiens

*Le nombre de pouvoirs est limité à 2 par personne. Pour toute procuration d'un sociétaire ne comportant aucun nom de mandataire, le président de l'assemblée générale émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentées ou agréées par le conseil d'administration, et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolutions. Pour émettre un autre vote, le sociétaire doit faire le choix d'un mandataire présent qui accepte de voter dans le sens indiqué par le mandant.*

Fait à .....le.....

Signature

**À renvoyer pour le 15/09/2023 à l'Apel NDF, par :**

- mail à : [apelndf75@gmail.com](mailto:apelndf75@gmail.com)
- courrier : Apel NDF – 63 rue de la Santé – 75013 Paris
- Dépôt dans la boîte aux lettres « Apel » à l'accueil de l'établissement (au 63)

Apel NDF  
63 rue de la Santé  
75013 PARIS  
<http://www.apelndf.fr>  
[apelndf75@gmail.com](mailto:apelndf75@gmail.com)



**Présentation de candidature pour l'année  
2023/2024**

- ⇒ **Membre du conseil d'administration**
- ⇒ **Parent correspondant**

Mme/M : .....  
Adresse mail : .....  
Numéro de téléphone : .....

Présente sa candidature à un **poste de conseiller** au sein du conseil d'administration de l'APEL NDF.

En quelques mots, présentez-vous et vos motivations au poste de conseiller, et éventuellement la ou les commissions qui vous intéressent (cantine, fêtes et événements, conférence, pastorale, solidarité, écologie, ICF, goodies, communication) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Présente sa candidature à un **poste de parent/correspondant** au sein de la classe de son enfant.  
Niveau de la classe:.....

Vous trouverez sur le site de l'école la charte du parent correspondant :  
<http://www.notredamedefrance.fr>

Fait à .....le.....

Signature